

Chères Cénacaises et chers Cénacais,

Le 15 mars prochain, vous allez choisir une équipe municipale de femmes et d'hommes pour construire l'avenir de notre village.

J'ai l'honneur de conduire la liste « Collectif Citoyen Cénac » et d'être accompagné d'une équipe aux compétences élargies qui porte le projet que nous avons construit avec vous.

En effet, durant 9 mois, nous avons travaillé en étroite collaboration avec de très nombreux Cénacaises et Cénacais. Travail débuté au sein du collectif qui compte aujourd'hui plus de 200 membres, puis continué dans nos 16 ateliers participatifs. Une large enquête et les rencontres menées dans les différents quartiers ont enrichi cette démarche.

Vous avoir écoutés est une vraie richesse. Je vous remercie car votre mobilisation a été un formidable soutien.

Vous avez largement exprimé le désir de participer au choix des projets à réaliser pour améliorer la vie au sein de notre village. Cette forte et légitime attente est aussi la nôtre.

Notre devoir sera d'être à la hauteur de la confiance que vous nous accorderez si vous votez pour nous.

Je vous laisse découvrir le programme que nous porterons pour vous et avec vous. Il n'y aura qu'un tour, votez, allez porter votre voix!

Place aux Citoyens!

Thierry DIANA

Tête de liste du « Collectif Citoyen Cénac »

# NOS PROJETS de POUR CÉNAC





### PRIORITÉ À L'ÉCOLE L'AVENIR C'EST NOS ENFANTS

### AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DE NOS ENFANTS

Penser un projet cohérent pour l'école en concertation avec l'équipe enseignante, le personnel communal et les parents d'élèves.

- Aéorganiser notre école : nouvelles classes, un hall, une nouvelle entrée, un nouvel accueil et des sanitaires aux normes de confort et d'accessibilité.
- Penser le nouvel accueil périscolaire dans une unité d'ensemble, en partenariat avec la Communauté de Communes (CDC) des Portes-de-l'Entre-deux-Mers.

### NOUS ADAPTER AU RYTHME DE L'ENFANT

Réfléchir sur **le temps de l'enfant** et le contenu des temps périscolaires.

#### MIEUX NOURRIR NOS ENFANTS

Dépasser les **obligations de qualité alimentaire** de la cantine. Objectif : atteindre 50 % de produits bio.







### CÉNAC DURABLE, NATURELLEMENT



### SENSIBILISER LES CÉNACAIS AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX

- Créer un jardin partagé.
- Organiser des formations à la permaculture et au compostage.
- Réaliser des actions collectives (ramassage de déchets, réhabilitation des chemins...).
- Animer des **ateliers sur l'écologie** au quotidien.
- Proposer des randonnées découvertes sur notre patrimoine naturel.
- A Redonner vie au **Bois de Desfonseau** et améliorer sa signalétique.

### PRODUIRE LOCALEMENT

- Favoriser l'implantation de **maraîchage** sur Cénac ou sur la CDC des Portes-del'Entre-deux-Mers d'ici 2022, en s'intégrant à la démarche du Programme Alimentaire Territorial.
- Promouvoir les producteurs, viticulteurs et commerçants locaux par la création d'un **marché** mensuel.
- Organiser des journées d'échanges de graines et de végétaux.

### **ACHETER ÉQUITABLE**

Mettre en place une politique responsable d'achats publics, incluant des normes sociales, environnementales et favorisant les circuits courts (exemples : matériaux pour la voirie, entretien des bâtiments, fournitures).



### **RÉDUIRE NOS DÉCHETS**

- ▲ Développer le **compostage individuel et collectif**, en lien avec le syndicat de gestion des déchets (SEMOCTOM), anticipant ainsi l'obligation de la collecte des déchets organiques.
- Créer une plateforme municipale saisonnière de broyage de déchets verts et organiser la redistribution des broyats dans les espaces publics et jardins privés.

### PRÉSERVER NOS RESSOURCES NATURELLES

- Inciter les Cénacais à la récupération d'eau de pluie (achats groupés).
- Accompagner les Cénacais dans le **plan de rénovation énergétique de l'habitat**. Mise en place de permanences pilotées par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).
- ▲ Stimuler la production d'énergie renouvelable photovoltaïque, en priorité sur les bâtiments publics, et motiver les particuliers à l'installation de dispositifs sur leurs constructions privées.

### PRÉSERVER NOS ESPACES VERTS, NATURELS ET AGRICOLES

- Replanter des arbres, en suivant des objectifs annuels, en priorité dans les espaces publics et en privilégiant les espèces locales.
- Sensibiliser les habitants et les professionnels aux pratiques durables respectueuses de l'environnement (jardins, cultures, vignes, haies, fossés et trottoirs enherbés). Les accompagner à la réduction de produits phytosanitaires.
- Assurer une **politique d'entretien permanent** des espaces boisés et des chemins, en concertation avec les usagers et les associations.
- ▲ Voter et appliquer le nouveau **Plan local d'urbanisme (PLU)**, pour maîtriser les constructions et préserver nos espaces naturels et agricoles.

### CÉNAC DURABLE, NATURELLEMENT

### CONSERVER L'HARMONIE DE NOTRE VILLAGE

- ▲ En accompagnant les Cénacais dans leurs **projets de construction**, pour en assurer l'implantation et la représentation optimale.
- ▲ En favorisant l'utilisation de matériaux sains et biosourcés.
- ▲ En travaillant en concertation avec les habitants, à **homogénéiser** le traitement des espaces collectifs entre tous les quartiers...





### REPENSER LES MOBILITÉS

- A Réhabiliter ou créer des **chemins et des pistes cyclables**.
- ▲ Intégrer le long des routes des voies dédiées protégées.
- Améliorer la qualité des **trottoirs**.
- > Une urgence : sécuriser enfin la liaison Pin Franc / Mandin / Videau / Centre bourg et D14.
- ▲ Prolonger les voies douces vers les communes limitrophes, en partenariat avec la CDC des Portes-de-l'Entre-deux-Mers.
- ▲ Instaurer **un service de navette** pour rallier les communes voisines, et permettre de se connecter aux lignes de transport collectif vers Bordeaux.
- > Elargir l'offre méconnue de « transport adapté » de la CDC des Portes-de-l'Entre-deux-Mers.
- Organiser le covoiturage en partenariat avec les autres communes (sur le modèle de « La route Pouce Pouce » à Blanquefort).







### CÉNAC CONVIVIAL ET SOLIDAIRE



### RÉUNIR LES CÉNACAIS AU CŒUR DU VILLAGE

Se réapproprier le centre bourg et réunir les habitants à travers des manifestations (concert, théâtre de rue, marché des producteurs...).

Investir la bibliothèque comme lieu central :

- En faire un lieu d'échanges et de partage.
- Utiliser aussi son extérieur.
- Développer des ateliers (floral, repair café, décorations de Noël, échanges de savoirs).
- Créer un point numérique animé pour faciliter l'utilisation informatique et les accès aux services à distance.

### **UNE CULTURE POUR TOUS ET AVEC TOUS**

- Créer une **commission extra-municipale**, ouverte aux Cénacais et aux associations pour participer à l'élaboration de la politique culturelle cénacaise.
  - Amener les habitants vers la culture de façon conviviale: ciné plein air, théâtre chez l'habitant, bus des curiosités (aller dans un lieu inconnu pour découvrir un spectacle).
  - Diversifier les lieux et les formes artistiques proposés avec l'objectif d'étonner et de donner envie.







- A Permettre **l'accès à la culture** dès le plus jeune âge en proposant aux enfants des écoles d'assister au moins à un spectacle par an et en développant l'accompagnement à la découverte artistique.
- ▲ Favoriser **la création artistique** 
  - Mettre à disposition la salle culturelle pour des résidences d'artistes.
  - Développer les rencontres entre ces artistes et le public.
  - Permettre l'accès au public lors des sorties de résidence.
- Soutenir les associations culturelles du territoire qui jouent un rôle essentiel dans la vie cénacaise tant en terme de diffusion de spectacles que d'enseignement des pratiques artistiques (musique, danse, théâtre...).
- Valoriser le village et les habitants à travers **des expositions** (archives de Cénac, créations artistiques des Cénacais, photos...).
- Ouvrir une discussion avec la CDC des Portes-de-l'Entre-deux-Mers sur la compétence culturelle communautaire et défendre la création d'un médiateur culturel qui fera le lien entre les artistes et les habitants du territoire.
- Développer les liens et réseaux avec les structures culturelles départementales et régionales (notamment l'Iddac - Institut départemental de développement artistique et culturel) pour accéder à des soutiens financiers.







### ▲ Instaurer un conseil des jeunes.

- Recenser leurs besoins par tranches d'âges.
- Allouer un budget participatif pour réaliser leurs projets.
- Porter leurs idées au niveau de la commission jeunesse de la CDC des Portes-de-l'Entre-deux-Mers.
- Encourager leur implication citoyenne.
- ▲ Faciliter leur quotidien (informations sur les jobs d'été, BAFA, stages 3ème, partages d'expériences, échanges autour de parcours sup).
- ↑ Favoriser la mobilité solidaire et l'auto-stop (du type REZO POUCE).

#### **IMPLIQUER NOS ANCIENS**

- ▲ Installer un conseil des « sages » de la commune, force de réflexion et de proposition dans l'intérêt commun.
  - Faire remonter des problématiques pour améliorer la qualité de vie des aînés et de la population cénacaise en général.
  - Faire émerger des besoins et les structurer en projets.
  - Partager l'expérience acquise dans de nombreux domaines.

### **EPAULER LES ASSOCIATIONS**

- ▲ Favoriser leur vitalité et leur développement en étant **présent** à leur côté.
- ▲ Soutenir leurs actions par des **aides** financières et logistiques.



### **UN VILLAGE SOLIDAIRE**

- Développer **les actions vers les plus fragiles** afin de prévenir l'isolement et le repli sur soi en s'appuyant sur l'engagement citoyen. Valoriser le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) par la mise en place d'un réseau de voisins bienveillants.
  - Créer un réseau de référents solidaires par quartiers.
  - Permettre à des personnes isolées d'être accompagnées pour faire des sorties culturelles ou festives sur la commune.
  - Mettre en lien les personnes isolées et des volontaires (sous forme de visites de convivialité par exemple, portage de livres), en fonction du temps que chacun pourrait consacrer.
  - Proposer le partage de repas à l'école (au moins une fois par mois) pour développer les liens intergénérationnels.
- ▲ Relayer l'information et accompagner les Cénacais dans leurs démarches administratives.

#### ACCOMPAGNER LE HANDICAP

- ▲ Développer des liens avec le château Rauzé.
- Penser à **l'accessibilité au centre bourg** pour les personnes à mobilité réduite dont celles de l'ADAPT.
- ▲ Proposer des **animations ou événements** inclusifs et solidaires.

### RÉFLÉCHIR ENSEMBLE À UNE MUTUALISATION DES MOYENS

Proposer des regroupements d'habitants pour négocier des conditions d'énergie, les commandes groupées...

# NOTRE ÉQUIPE POUR CÉNAC





Amélie KOLK \*

43 ans

Journaliste



44 ans

Architecte

Mons



















Montgirard





41 ans Ingénieur Métiers de l'eau Av. de Bordeaux

70 ans

Sauare St-André

34 ans Designer Événementiel Mouline

Thierry TUJAGUE 54 ans les Acacias Centre bourg

Christine WOLF \* 54 ans Propriétaire restaurant Professeure des écoles Bois du Moulin

Jean-Pierre COUTHOUIS 70 ans Médecin Retraité La Fon de Buc

Pascale LABORDE 57 ans Clerc de notaire Pujade

Denis MAILLARD 56 ans Électricien Bernadotte



THIERRY DIANA \* TÊTE DE LISTE DU COLLECTIF



Fabienne POTTIER

53 ans

Coach en développe

ment personne

. Montgirard

Didier LAUGAA 54 ans Maître de conférences Mons



Virginie BERTRAND 54 ans Comptable Centre boura



Marc BOUSSANGE Sylvie GIRAUDON 59 ans Psvchologue retraité Assistante maternelle

Jean Robert



Émile SALVIAT 20 ans 42 ans Étudiant La Fon de Buc



Gaëlle PÉRIN Responsable d'un Pôle Sports-Culure-Loisirs Rauzé



Michel DAUTAN 66 ans Retraité transport routier Jean Robert



Montgirard

Hélène DENEBOUDE 36 ans Logisticienne



Philippe CORFMAT 54 ans Professeur certifié Bois du moulin

\*candidat/e au conseil communautaire





### ORGANISER COLLECTIVEMENT UN NOUVEAU MODE DE GOUVERNANCE

Une charte de la participation citoyenne sera signée par les élus et rendue publique.

Elle constituera un véritable **contrat moral et politique** entre la municipalité, les associations et les citoyens. Elle sera la **garantie** donnée aux Cénacais de pouvoir participer facilement et librement aux réflexions et projets concernant notre village.

#### NOS ACTIONS

Des commissions extra-municipales :

Socle de la participation citoyenne, ces instances consultatives composées de citoyens, de représentants d'associations et d'élus auront pour objectif d'associer les habitants à la réflexion sur les grands thèmes de la vie de notre village.

#### Leur rôle :

- Élaborer des projets d'intérêt général qui seront soumis au conseil municipal. Certains de ces projets pourront faire l'objet d'une « votation citoyenne ».
- Participer à la mise en mise en œuvre des projets validés.
- Donner leur avis sur des questions ou des dossiers proposés par la municipalité.
- Un budget participatif qui financera des projets portés par des habitants.
- Une journée citoyenne annuelle qui permettra :
  - de présenter un point de situation sur les actions réalisées et à venir de la municipalité.
  - de rendre compte de la situation budgétaire de la commune.
  - de présenter aux Cénacaises et aux Cénacais les projets sollicitant un financement par le budget participatif, et de voter pour les projets de leur choix.



## RÉUNION **PUBLIQUE**

**MERCREDI** 11 MARS 2020 20H SALLE CULTURELLE





Collectif Citoyen Cénac



@collectifcitoyencenac # collectifcitoyencenac



collectifcitoyencenac@gmail.com

www.cenac2020.fr